



#cohésionsociale

**AGIR
CONTRE LA
PAUVRETÉ**

CADRAGE FORMATION PLAN PAUVRETÉ

TRAVAIL SOCIAL ET TERRITOIRES

CONTEXTE

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN ÉTAT MAIS UN PROCESSUS.

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PORTE UN VASTE CHANTIER POUR ENDIGUER LA PAUVRETÉ EN FRANCE. DES BUDGETS SONT ALLOUÉS POUR AIDER LES PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS À FORMER LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LES AIDER À VALORISER LEUR TRAVAIL ET À MONTER EN COMPÉTENCES POUR FAIRE FACE À UNE PAUVRETÉ EN FORTE ÉVOLUTION. UNIFORMATION ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS POUR ENCOURAGER LA FORMATION DE CES PROFESSIONNELS, ET AINSI, PARTICIPER COLLECTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU.

À noter :

les formations hors cadre, c'est-à-dire ne répondant pas à l'un des axes définis par le gouvernement, ne pourront bénéficier d'une prise en charge financière.

Pour valoriser le travail social, les fonctions d'intervention et d'accompagnement social nécessitent de s'appuyer sur des dynamiques territoriales dans lesquelles vivent les personnes confrontées aux phénomènes de pauvreté. Les caractéristiques des différents territoires de vie (quartiers urbains enclavés, territoires ruraux en risque de désertification, villes moyennes fragilisées...) impactent très fortement la nature et l'intensité des problématiques sociales

Une démarche territorialisée

Objectiver, prendre en compte ces spécificités doit permettre de conforter et **faire évoluer les travailleurs sociaux** et les manières d'exercer leur métier sur leur territoire. Le but est de renforcer leurs compétences en matière de diagnostic des réalités et ressources locales, de coopération entre acteurs et de stratégies territoriales d'intervention.

Les publics concernés par ces formations

Public prioritaire : les cadres et dirigeants pour une approche globale et les travailleurs sociaux au sens des 13 métiers relevant du CASF. Ces formations peuvent être ouvertes à d'autres acteurs contribuant à l'intervention sociale, si les contenus sont adaptés à leurs besoins et missions.

Objectif et axes de la formation

LA VALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL ET SON ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX TERRITORIAUX

LES MODULES PRÉCONISÉS DOIVENT INTÉGRER :

- ▶ **La présentation des grands axes de la stratégie nationale et des cinq engagements inscrits dans celle-ci ;**
- ▶ **Les leviers de réussite à la mise en œuvre : participation des acteurs, rénovation du travail social, pilotage territorial...**
- ▶ **La mise en perspective du rôle du travailleur social :**
 - quelles sont les évolutions attendues en matière de pratiques professionnelles ?
 - quelles sont les réflexions à conduire dans les organisations pour créer un environnement favorable ?

▶ Axe spécifique « travail social et territoire » :

Accompagner les changements de postures, prendre appui sur les ressources d'actions publiques mobilisables localement et favoriser la dynamisation territoriale par le développement de projets. Le territoire est considéré selon trois angles :

- Le territoire, lieu de vie influant sur les problématiques et dynamiques sociales,
- Le territoire, scène d'actions des politiques publiques et dynamiques collaboratives,
- Le territoire, objet de stratégies d'animation et de développement local.

Les connaissances à acquérir ou renforcer

ORGANISATION PRÉCONISÉE : 1 MODULE GÉNÉRIQUE ET TROIS MODULES SPÉCIFIQUES.

Mod.
1

MODULE GÉNÉRIQUE 1 TRAVAIL SOCIAL ET TERRITOIRE, L'APPROCHE GLOBALE

1. Prendre en compte la dimension de territoire dans l'appréhension des processus de précarisation et de pauvreté.
2. Développer les dynamiques de coopération territoriales dans les pratiques professionnelles.

Mod.
SPÉCIFIQUE

MODULE SPÉCIFIQUE / POLITIQUE DE LA VILLE

Prérequis : s'appuyer sur le module générique. Durée indicative : 2 à 3 jours.

1. Prendre en compte les caractéristiques des quartiers « Politique de la ville » QPV dans l'appréhension des processus de précarisation et de pauvreté notamment des jeunes.
2. Développer les dynamiques de coopération, d'une part entre travailleurs sociaux et autres intervenants sociaux du territoire, d'autre part entre intervenants sociaux, associations, groupes de personnes.
3. Adapter les interventions des travailleurs sociaux pour renforcer les ressources de la société civile, les solidarités locales et favoriser la cohésion sociale.

Mod.
SPÉCIFIQUE

MODULE SPÉCIFIQUE / TERRITOIRES RURAUX FRAGILISÉS

Prérequis : s'appuyer sur le module générique. Durée indicative : 5 jours.

1. Prendre en compte les caractéristiques des territoires ruraux fragilisés dans l'appréhension des processus de précarisation sociale et dans l'accès aux droits et aux services
2. Développer les dynamiques de coopération d'une part entre travailleurs sociaux et autres intervenants sociaux du territoire, d'autre part entre intervenants sociaux, associations, groupes.
3. Appréhender le territoire et ses politiques rurales, identifier les problématiques spécifiques et co-construire des actions adaptées.

Mod.
SPÉCIFIQUE

MODULE SPÉCIFIQUE / TERRITOIRES ULTRAMARINS

Prérequis : s'appuyer sur les modules générique et spécifique proposés en parallèle. Durée indicative : 5 jours.

1. Prendre en compte les caractéristiques des territoires ultramarins dans l'appréhension des processus de précarisation sociale et dans l'accès aux droits et aux services
2. Développer les dynamiques de coopération d'une part entre travailleurs sociaux et autres intervenants sociaux du territoire, d'autre part entre intervenants sociaux, associations, groupes.
3. Appréhender le territoire et ses politiques rurales, identifier les problématiques spécifiques et co-construire des actions adaptées.



Pour prendre connaissance de l'intégralité de la note de cadrage officielle : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_de_cadrage_aller_vers.pdf